

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ELU DESIGNE POUR LES QUESTIONS D'INCENDIE & DE SECOURS

COMMISSION DE SUIVI DU SITE DU DEPOT DE MUNITIONS DU ROZELIER

La préfecture organise une réunion de la Commission de Suivi du Site (CSS) du Rozelier, dépôt de munitions militaire classé Seveso 2, le 2 avril prochain, à la salle des fêtes de Belrupt.

Il s'agit d'une réunion annuelle obligatoire qui associe les collectivités concernées – communes, communautés de communes notamment – sous la présidence habituellement de la Sous-Préfète.